



**Syndicat des Personnels
Administratifs des
Services Extérieurs de
l'Éducation Nationale**

Montreuil,
Le 14 juin 2019



6 – 8, rue Gaston Lauriau
93 513 MONTREUIL CEDEX
Email : spaseen@fo-fnecfp.fr
Site : <https://www.spaseenfo.fr>

Communiqué

Dans plusieurs académies, des personnels, dont des personnels administratifs des EPLE, des rectorats et des DSDEN, sont « fortement » sollicités par leur hiérarchie pour effectuer des surveillances lors des épreuves d'examen, suite aux annonces de grève contre la réforme du lycée à compter du 17 juin.

Pour le SPASEEN FO il est inadmissible de demander aux personnels administratifs d'effectuer des surveillances lors des épreuves d'examen, notamment sur une amplitude horaire qui va de 7h30 à 20h, alors même que réglementairement, celle-ci ne peut pas excéder 11 heures quotidiennement.

Statutairement, la surveillance des examens ne relève pas de nos missions.

Pour des personnels déjà surchargés, ce surcroît de travail serait une double peine puisqu'ils devront rattraper le travail non effectué ces jours-là.

Les personnels administratifs ont déjà subi trop d'attaques, suppressions de postes, salaires en berne, promotions misérables...

Pour le SPASEEN-FO, il faut dire stop ! La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève jusqu'à fin juin, couvrant tous les personnels de notre ministère !

RÉSISTER ! REVENDIQUER ! RECONQUÉRIR !